

Compte rendu de Réunion Publique

Commission de Quartier

Lardenne-Pradettes-Basso Cambo – 6.2

Le mardi 24 avril 2018

Lieu :

Salle polyvalente des Pradettes

12, rue Ferdinand de Lesseps 31100 Toulouse

Élus présents :

- *Monsieur Christophe ALVES – Maire de quartier 6.2, Adjoint au Maire en charge des Centres Sociaux, du Handicap, du Handisport et de la Vie Associative, Conseiller Métropolitain*
- *Madame Ghislaine DELMOND – Conseillère Municipale déléguée aux Cimetières, aux Mairies de quartier, aux Formalités administratives, aux Relations avec les associations de Français d'Afrique du Nord et d'Outre mer, aux Actes et documents relevant du Maire en application du code de l'entrée et du séjour des étrangers et Maire de quartier 1.2*
- *Madame Françoise RONCATO – Adjointe au Maire en charge de l'Animal dans la Ville et Maire de quartier 3.3*
- *Monsieur Francis GRASS – Adjoint au Maire en charge de la Coordination des politiques Culturelles et du Mécénat et Président du Conseil d'administration de la Smat (Société de la mobilité de l'agglomération toulousaine)*

Services municipaux et métropolitains présents :

- *Madame Aurélie RAGOT – Direction de l'Action Territoriale*
- *Madame Vanessa CHIEN CHOW CHIN – Direction de l'Action Territoriale*
- *Madame Chantal NORDEZ – Direction de l'Action Territoriale*
- *Madame Martine CAMPI - Direction Infrastructures, Travaux, Énergies*
- *Madame Delphine DROUIN – Direction de l'Action Territoriale*
- *Madame Corinne PLACE - Service Animal dans la Ville*
- *Monsieur Patrick COUDERC – Direction Déléguée à l'Aménagement – Mission Cœurs de quartier*
- *Monsieur Stéphane LAVERGNE – Pôle Territorial Sud*
- *Monsieur Denis FEILHES – Direction de la Petite Enfance*
- *Monsieur Fabrice LE GOFF – Police Municipale*
- *Monsieur Olivier REULAND – Direction de l'Action Territoriale*

Intervenants extérieurs :

- *Madame Anne VILLENEUVE – Tisséo Ingénierie*
- *Monsieur Vincent CONAN – Tisséo Ingénierie*
- *Madame Orane MOLINIER – Crèche ZAZZEN*

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

A 18h00, Monsieur ALVES ouvre la séance et remercie les participants et notamment les associations qui composent le Bureau de quartier 6.2 avec lesquelles l'ordre du jour de cette Commission de quartier a été établi.

Il souligne l'implication des membres qui ont participé aux différentes réunions et ateliers de concertation et qui ont permis une co-construction sur les différents projets en cours, ou à venir sur le quartier.

Il remercie les services pour leur disponibilité lors des temps d'échanges avec les habitants et les élus de la Collectivité pour leur présence à cette Commission de quartier.

Un rappel de l'ordre du jour est fait :

- I) – Hygiène : Intervention pour la prévention du moustique Tigre
- II) – Petite enfance : Ouverture de crèches sur le quartier
- III) – LARDENNE
 - 1) – Point d'avancement Linéo 3
 - 2) – Point Travaux Pôle
 - 3) – Actualités du quartier
- IV) – PRADETTES
 - 1) – Point culture et festival Saisons d'Elles
 - 2) – Cœur de Quartier Pradettes et aménagements du chemin de Bordeblanche
 - 3) – Point Travaux Pôle

I) – Hygiène : Intervention pour la prévention du moustique Tigre

Introduction par Madame Françoise RONCATO - Adjointe au Maire en charge de l'Animal dans la Ville qui annonce le classement de la Ville de Toulouse comme ville accueillant le mieux les animaux par l'association « 30 millions d'amis ».

Présentation par Madame Corinne PLACE – Chef du Service Animal dans la Ville

(cf. Diaporama)

Une question est posée concernant le cas des piscines. La réponse apportée est que les piscines ne constituent pas un lieu d'accueil de gîtes larvaires à condition qu'elles soient en bon état de fonctionnement. Il est donc important que l'eau circule et soit aérée.

Dans le cas d'une piscine qui n'est pas encore ouverte, la situation peut par contre être plus délicate du fait que la ponte a lieu sur la ligne d'eau.

Ce type de cas peut être signalé à la Collectivité qui enverra un courrier d'incitation d'entretien au propriétaire. La priorité sera donc de remettre en marche la circulation de l'eau et ainsi éviter la prolifération. Madame PLACE précise qu'un article du Règlement sanitaire départemental impose que tous les moyens doivent être mis en œuvre face à cette prolifération.

Il est ainsi possible de faire un signalement auprès du service de la Collectivité, ce qui peut enclencher une enquête et éventuellement une mise en demeure.

Une question est posée concernant l'efficacité de bornes ou pièges anti-moustiques. La réponse apportée est qu'effectivement ce type de borne existe et a été testé au sein d'un bâtiment municipal. Ce sont des bornes qui diffusent du gaz carbonique permettant d'attirer et piéger les moustiques.

A la demande du Maire, deux bornes expérimentales sont implantées, à l'extérieur, devant deux crèches de la Ville. Il est rappelé que le coût d'un tel dispositif est important.

Madame RONCATO précise qu'une importante campagne de communication va être mise en œuvre prochainement.

L'idée de nichoirs à chauve-souris peut également être intéressante, du fait qu'un seul de ces animaux peut manger jusqu'à 2 000 moustiques dans une journée.

Suite à une proposition d'une habitante, Madame RONCATO évoque la collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux et d'autres associations sur le sujet pour envisager des solutions.

Une habitante demande que les informations et conseils sur cette thématique soient transmis également dans les boîtes aux lettres. Monsieur ALVES annonce qu'une communication sera effectivement mise en place par un courrier dans les boîtes aux lettres, que les fiches-conseils seront disposées dans les mairies de quartier et qu'un envoi par mailing sera également réalisé (auprès des personnes inscrites sur le fichier Démocratie Locale).

Madame RONCATO conclut ce point en rappelant que cette problématique est l'affaire de tous et demande l'implication de chacun.

II) – Petite Enfance : Ouverture de crèches sur le quartier

II.1) Crèche Ferdinand de Lesseps

Présentation par Monsieur Denis FEILHES – Responsable Schéma de Développement de la Petite Enfance (**cf. Diaporama**).

II.2) Micro-crèche Zazzen

Présentation par Madame Orane Molinier – Responsable groupe Zazzen (**cf. Diaporama**).

III) – LARDENNE

III.1) Point d'avancement Linéo 3

Monsieur ALVES introduit le sujet en rappelant les différentes démarches de concertation engagées par la Collectivité et notamment les Points d'avancement avec les associations du quartier. Il présente les différents moyens de communication de proximité mis en œuvre en accompagnement de ce chantier.

Présentation par Monsieur Vincent CONAN – Chef de projet Tisséo Ingénierie (**cf. Diaporama**).

M. ALVES précise qu'un courrier de proximité sera transmis prochainement aux habitants.

Les riverains demandent les heures de fermeture de l'avenue de Lardenne durant les travaux nocturnes. La réponse apportée est que le créneau sera de 21h à 6h00 du matin.

M. GRASS précise que cette décision a été prise en concertation, notamment avec les commerçants, afin de réduire la durée du chantier.

Les représentants associatifs présents remercient les services de Tisséo pour leur disponibilité et leur écoute durant les périodes délicates.

III.2) Point travaux Pôle territorial

Présentation par Monsieur Stéphane LAVERGNE – Directeur du Pôle territorial Sud (**cf. Diaporama**).

M. LAVERGNE informe l'assistance qu'une invitation a été transmise aux associations et riverains pour réaliser un diagnostic en marchant directement sur site, pour le secteur Calquet-Le Goff-Poutier-Niel, le 23 mai 2018 à 14h.

III.3) Actualités du quartier

a) Monument aux Morts

Présentation par Monsieur Christophe ALVES (**cf. Diaporama**).

b) Aménagements du cimetière et espaces de dispersion

Présentation par Madame Ghislaine DELMOND - Conseillère Municipale déléguée aux Cimetières (**cf. Diaporama**).

c) Maison de quartier Jean d'Alembert

Présentation par Monsieur Christophe ALVES (**cf. Diaporama**).

- travaux de mise en accessibilité
- rafraîchissement des locaux
- changement de dénomination : Maison de quartier Robert Bonnet

IV) – PRADETTES

IV.1) Point Culture et festival Saisons d'Elles

Présentation par Madame Vanessa CHIEN CHOW CHIN – Chargée de projets culturels et du développement territorial et par Madame Anne AGUILERA – Responsable du restaurant associatif « Folles Saisons » (**cf. Diaporama**).

IV.2) Cœur de quartier Pradettes et aménagements du chemin de Bordeblanche

Présentation par Madame Martine CAMPI – Chargée d'opérations Direction Infrastructures, Travaux, Énergies (**cf. Diaporama**).

Une question est posée concernant la coordination des travaux avec le projet Cœur de quartier. La réponse est qu'effectivement, ces deux projets d'aménagements seront phasés de manière cohérente.

Il est demandé combien de places de stationnement seront créées sur le chemin de Bordeblanche. Une quarantaine de places est prévue sur cet axe.

Une remarque est apportée sur le fait d'inciter les bailleurs à favoriser le stationnement des habitants au sein des résidences. Monsieur ALVES donne l'exemple de la collaboration avec Patrimoine pour engager des actions en ce sens.

Monsieur Patrick COUDERC – Responsable Mission Cœur de quartier, présente en complément le projet de toile au centre de la place des Pradettes

Une question est posée concernant le mauvais état de certaines façades et gouttières d'immeubles autour de la place. Il serait souhaitable que des ravalements soient réalisés en même temps que la dynamique du projet. Monsieur ALVES répond que des courriers ont été adressés aux bailleurs et syndics. Certains ont déjà démarré ces opérations, d'autres discussions sont à venir avec ceux n'ayant pas encore commencé.

Une question est posée concernant le projet d'ouverture au Nord de la place. Monsieur ALVES indique que le sujet est évoqué avec le Cabinet L'Immeuble, mais que cette idée ne pourra pas être réalisée à court terme.

IV.3) Point travaux Pôle territorial

Présentation par Monsieur Stéphane LAVERGNE – Directeur du Pôle territorial Sud (**cf. Diaporama**).

Une demande est faite pour que soient effacés certains anciens tracés de voirie. Monsieur LAVERGNE explique qu'effectivement cette opération est prévue la semaine suivante.

Une remarque est formulée concernant le prolongement de la piste cyclable reliant la place des Pradettes au nouveau groupe scolaire Germaine Tillion. Monsieur LAVERGNE répond que cet aspect sera pris en compte, notamment dans le virage, et que des aménagements seront également prévus aux abords de la crèche « Le Ballon ».

Madame Delphine DROUIN – Chargée de mission GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité), présente le dispositif et les actions qui seront mises en œuvre sur le quartier des Pradettes (**cf. Diaporama**).

Monsieur ALVES est interrogé sur la fermeture de l'école maternelle du Hameau 47. Il confirme cette opération, mais rassure sur le devenir de ce site, propriété de la Collectivité et protégé dans le futur PLUi-H.

Il est également demandé une communication de la carte du découpage scolaire.

A 21h15, Monsieur ALVES lève la séance et remercie l'ensemble des personnes présentes en conviant chacun à un pot de l'amitié.